

Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR LE CENTRE ASSOCIE CEREQ DE BESANCON**

**DOSSIER : AP1\_n°120**

*Intitulé du projet : Le Temps des Talents*

*Porteur du projet : BAIP de l'Université de Franche-Comté  
Chantal Drouhard-Béligat*

*Evaluateur du projet : Céreq - Centre associé de Besançon  
Sophie Carel*

*Région(s) d'expérimentation : Franche-Comté*

*Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Octobre 2009*

**1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation**

## 1.1. Problématique soulevée par l'expérimentation Le Temps des Talents

Pour l'année 2010/2011, afin de répondre aux exigences quantitatives, l'expérimentateur a fait le choix de suivre deux promotions de jeunes diplômés qui vont bénéficier de deux expérimentations différenciées.

- L'expérimentateur poursuivra d'une part celle initiée en 2009/2010, la « promotion classique ». Il s'agit de proposer à des jeunes diplômés de licence 3 à master 2 (issus de formation initiale) ayant échoué aux concours des carrières de l'enseignement à formuler et/ou construire un (nouveau) projet professionnel cohérent et réaliste en les aidant et les accompagnant dans leur (ré)orientation. Concrètement, les jeunes vont effectuer un bilan de compétences, établir un nouveau projet professionnel et viser une intégration dans le secteur choisi.
- Il entame d'autre part une nouvelle expérimentation auprès d'une promotion que nous nommerons « promotion IUFM<sup>1</sup> ». Il s'agit de proposer aux étudiants de master 2 MEEF<sup>2</sup>, spécialité "Education et Enseignement : métiers de l'éducation, de l'enfance et professorat des écoles", non admissibles au CRPE<sup>3</sup> de travailler sur un projet professionnel alternatif à l'enseignement. Pour ce faire, les étudiants composent leur portefeuille de compétences, recherchent des pistes d'emploi alternatives à l'enseignement, et valident ces dernières grâce à un stage déjà prévu dans la maquette de leur master 2.

Les protocoles d'expérimentation auprès des deux promotions diffèrent par les effectifs, la durée des phases mais aussi le territoire couvert (Besançon pour la promotion classique ; Besançon, Vesoul, Belfort et Lons-le-Saunier pour la promotion IUFM). Néanmoins, des similitudes subsistent entre les trames des deux promotions sur l'articulation entre les entretiens individuels et les ateliers collectifs en particulier. Il ne faut pas oublier la présence du registre collaboratif, c'est-à-dire la dynamique partenariale qui est fortement présente pour mener à bien ces deux expérimentations.

L'évaluation a donc du être totalement repensée et adaptée à la nouvelle donne de l'expérimentateur. Le Céreq de Besançon mènera donc deux évaluations en parallèle.

## 1.2. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs ci-dessous valent pour les deux évaluations :

- Objectif de cohérence externe : L'évaluation doit permettre d'étudier les conditions possibles à une généralisation puisque l'évaluation s'interroge sur l'adéquation du projet avec les autres politiques et projets déjà en place sur le territoire. Existe-t-il déjà des structures ad-hoc ayant comme vocation d'aider les jeunes à formaliser un projet professionnel ?
- Objectif de cohérence interne : L'évaluation s'interroge sur l'adéquation entre les différents objectifs, entre les moyens et les objectifs, et entre les actions. Les différentes phases du dispositif sont-elles cohérentes ? Les actions entre les quatre territoires du projet (Besançon, Belfort, Vesoul et Lons-le-Saunier) sont-elles cohérentes ?
- Objectif d'efficience : L'évaluation s'interroge sur l'adéquation entre les moyens financiers alloués aux actions et les résultats obtenus. Les moyens alloués aux actions sont-ils sous-estimés ou au contraire surestimés par rapport au nombre de bénéficiaires ? Les demandes de financement des partenaires sont-elles justifiées ?
- Objectif de pertinence du projet : Les objectifs de l'expérimentation répondent-ils bien à un problème réel, à des enjeux de société ? Les objectifs explicites des dispositifs sont-ils adaptés à la nature des problèmes ?
- Objectif d'efficacité : L'évaluation doit permettre de mesurer l'adéquation entre les effets propres du projet et ses objectifs initiaux. Nous verrons dans quelle mesure les jeunes qui ont bénéficié d'un des deux dispositifs en ont profité. Pour la promotion Classique, sont-ils en mesure de formuler un ou plusieurs projet(s) professionnel(s) cohérent(s) et réaliste(s) ? Pour la promotion IUFM, ont-ils rédigé un portefeuille de compétences et trouvé des pistes de projet professionnel ?
- Objectif de gouvernance : Il s'agit d'évaluer la qualité de la coordination entre les partenaires du projet. Dans quelles mesures le projet favorise-t-il un rapprochement, une meilleure concertation entre les acteurs de l'insertion et du monde professionnel ? Quels sont les freins existants à l'origine du projet et les obstacles qui ont pu être levés grâce à ce dernier ?

---

<sup>1</sup> IUFM : Instituts Universitaires de Formation des Maîtres.

<sup>2</sup> MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation.

<sup>3</sup> CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

Les conditions de généralisation : En ce qui concerne la promotion Classique, nous constatons déjà que la généralisation ne sera pas envisageable. En effet le coût de cette promotion est très élevé et il est très difficile d'obtenir un nombre de participants conséquent.

En revanche, pour la promotion IUFM la généralisation est envisageable sous plusieurs formes :

- Au sein de l'Université de Franche-Comté (UFC) en étendant le dispositif aux masters disciplinaires. Cette extension est soutenue par l'Université dès l'année 2011/2012 et permettra à l'évaluateur de pouvoir constituer un groupe témoin au sens statistique du terme. Une réunion sera fixée en février 2011, avec tous les responsables des masters disciplinaires afin de voir comment le dispositif peut venir en appui aux étudiants dès la rentrée 2011. A terme, ce dispositif pourrait être dans les maquettes pédagogiques dès 2012/2013 et serait ainsi pérenne.
- En étendant le dispositif à tous les étudiants des masters 2 MEEF c'est-à-dire spécialité "Education et Enseignement : métiers de l'éducation, de l'enfance et professorat des écoles" et spécialité "Education et Formation : métiers de l'éducation en collèges et lycées et métiers de la formation".

### 1.3 Méthode

Afin d'apporter des réponses aux questions évaluatives ci-dessus, l'équipe évaluatrice a mis en place deux méthodes avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui diffèrent selon les deux promotions.

Le protocole qualitatif est quasiment le même pour les deux promotions. Le Céreq réalise des entretiens semi-directifs auprès des bénéficiaires des deux promotions. Des entretiens sont également réalisés auprès des partenaires afin de réaliser un sociogramme des acteurs. Les entretiens permettront la mise en place d'indicateurs qualitatifs tels que l'efficacité de la coordination entre l'expérimentateur et les partenaires, la fréquence et la densité des relations des partenaires du projet mais également des changements de représentations, des évolutions de relations... Ils permettent également d'obtenir le ressenti des bénéficiaires sur le dispositif et d'évaluer l'impact du dispositif dans la conception de leur projet professionnel. De plus, pour avoir des résultats encore plus pertinents, l'évaluateur participe en tant qu'observateur et pour les deux promotions :

- Aux « Journées métiers » du 24 novembre 2010 à Belfort et du 2 décembre 2010 à Besançon
- Aux bilans de mi-parcours, uniquement pour la promotion classique, de fin janvier à février
- Aux entrevues professionnelles de préparation au stage qui auront lieu en Février 2011
- Aux bilans de stage dans le courant du mois de mai 2011
- Aux comités de pilotage (tout au long de l'année)
- Aux réunions de travail (tout au long de l'année)

Le protocole quantitatif diffère selon les promotions :

#### La promotion Classique :

Un protocole d'enquêtes a été construit et appliqué aux jeunes diplômés grâce au concours de l'Observatoire de la Formation de la Vie Etudiante (OFVE) de l'Université de Franche-Comté. Ces enquêtes vont permettre la mise en place d'indicateurs spécifiques tels que le nombre de projets formalisés c'est-à-dire des projets définis par un ou plusieurs métiers, un statut social, un environnement de travail, un salaire visé ; le temps de création du projet formalisé et cohérent ; le nombre de jeunes insérés à l'issue de l'expérimentation ; le type de contrat de travail signé...

- Une enquête préalable au lancement du dispositif a été menée en août et septembre 2010 afin d'identifier la population souhaitant entrer dans le dispositif.
- Une enquête a été réalisée avant l'entrée en phase 1. Cette enquête a été lancée via l'OFVE le 4 novembre 2010. L'enquête a été traitée par le Céreq mais les résultats ne peuvent pas être considérés comme significatifs.
- En fin de phase 2, une enquête sera lancée dans le courant du mois de mai 2011.
- Une enquête à 6 mois, pour un suivi de cohorte, est envisagée conjointement avec l'OFVE.

#### La promotion IUFM :

Pour cette promotion le même type de calendrier d'enquêtes est proposé. Les indicateurs quantitatifs pressentis sont le nombre d'étudiants qui ont un projet formalisé hors du milieu de l'enseignement ; le nombre d'étudiants qui ont des connaissances supplémentaires vis-à-vis d'organismes tels que le BAIP, Pôle Emploi ; le nombre de jeunes qui ont appris, grâce au seul dispositif, à réaliser des curriculum vitae, lettres de motivation, à entreprendre des démarches de recherche d'emploi et à activer un réseau...

- Une enquête a été lancée, via l'OFVE, à l'entrée des étudiants dans le dispositif. A l'heure actuelle les réponses des étudiants ne sont pas toutes collectées et anonymisées.

- Le Céreq va réaliser une analyse lexicale des rapports des étudiants afin de mettre en évidence les thèmes principaux et associations que ceux-ci abordent dans leur portefeuille de compétences. A l'heure actuelle, l'expérimentateur anonymise les rapports afin de nous les transmettre dans le courant du mois de janvier.
- Une enquête en fin de stage sera lancée dans le courant du mois d'avril 2011 via l'OFVE.
- Le Céreq réalisera une analyse lexicale des rapports de stage que doivent rendre les étudiants en mai 2011 en plus de sa participation à ceux-ci.
- Une enquête à 6 mois, pour un suivi de cohorte, est envisagée conjointement avec l'OFVE.

Ces évaluations quantitatives et qualitatives conjointes ont pour but de mesurer les effets propres de l'expérimentation tant sur le plan quantitatif que qualitatif afin d'analyser les résultats par rapport aux objectifs affichés par le projet et d'identifier les impacts potentiels attendus et non attendus.

## 2. Etat d'avancement et premiers résultats

### 2.1 Promotion classique

Pour la promotion classique, l'expérimentateur s'est assigné les mêmes objectifs que l'an passé : FORMALISATION D'UN PROJET PROFESSIONNEL PAR LE BENEFICIAIRE DU DISPOSITIF ET VALIDATION PAR UN STAGE, VOIRE UN EMPLOI.

Le Céreq de Besançon et l'OFVE ont réalisé conjointement une enquête préliminaire. Cette enquête a subi des modifications depuis l'année dernière grâce aux remarques des jeunes diplômés de la promotion 1. La population cible de cette enquête est celle des jeunes, de formation initiale, ayant échoué aux concours de l'enseignement en juin 2010. La base de données contenant cette population cible nous a été transmise par l'IUFM et comporte 381 étudiants.

De plus, un appel a été lancé auprès de jeunes volontaires pour entrer dans le dispositif, à condition de répondre aux critères fixés (échec aux concours de l'enseignement et âgé de moins de 30 ans) via une campagne de communication organisée par l'expérimentateur (flyers, poster, article de presse, messages radio...).

En ce qui concerne les résultats de l'enquête préliminaire, 111 jeunes sur 381 (29.1%) ont répondu favorablement au dispositif à la clôture de l'enquête le 11 Octobre 2010. Sur ces 111 jeunes, 110 ont passé un concours en 2009/2010 dont 67.5% le CRPE et 19.8% le CAPES. De plus, 106 étaient inscrits dans un IUFM de Franche-Comté (61 à Besançon, 19 à Belfort 19, 13 à Lons-le-Saunier et 13 à Vesoul) et les 5 restants sont des volontaires au dispositif.

A noter que 270 jeunes interrogés ont répondu défavorablement à cette enquête. 210 jeunes ont expliqué leur refus de rentrer dans le dispositif en évoquant à 28.6% le fait d'être encore en étude, à 16.2% le fait de vouloir repasser le concours, à 12% le fait de ne pas avoir de temps...

Au final, sur les 111 jeunes, 65 étaient présents aux réunions d'informations collectives et plus de la moitié de ceux-ci étaient inscrits en master 2 MEEF. Ainsi cette promotion comporte uniquement 24 jeunes diplômés, les autres étant rentrés dans la promotion IUFM (cf. paragraphe 2.2).

Cette promotion a démarré en octobre pour une première phase de 3 mois environ qui est dédiée à l'accompagnement / création d'un projet personnel et professionnel performant en accord avec leur niveau de formation et de compétence. Cette phase se termine par un "bilan de mi-parcours" (fin janvier - février) lors duquel le bénéficiaire donne son avis sur le projet et ce qu'il en a retiré. Lors de la seconde partie du dispositif, les jeunes seront mis en situation professionnelle (stages, CDD, essai en milieu professionnel etc.)

La promotion classique est composée de 20 femmes et a une moyenne d'âge de 26 ans avec une étendue de 12 ans (de 18 à 30 ans). Sur ces 24 bénéficiaires 8 ont passé le concours pour la première fois en 2009, 4 pour la seconde fois, 5 pour la troisième fois et 6 jeunes l'ont passé plus de 3 fois. Il est à noter que 5 jeunes ont déjà passé un autre concours : AASU, bibliothécaire d'état, contrôleur des douanes/des impôts/du trésor/de l'INSEE, éducateur spécialisé ou orthophoniste.

Les 24 jeunes ont des statuts professionnels variés (8 sont en emploi, 2 sont en emploi et en études, 2 sont en emploi et en recherche d'emploi, 5 sont en recherche d'emploi, 5 sont en études et 2 sont en attente d'une formation). Parmi eux, 11 jeunes souhaitent "Découvrir de nouvelles pistes professionnelles" et 7 jeunes espèrent "Acquérir une méthodologie » en terme de définition de compétences ou de recherche d'emploi.

Actuellement 15 jeunes n'ont pas de projet professionnel clairement défini. Ils expliquent ceci "par le manque d'information sur le marché de travail, les possibilités d'accès à certains métiers".... Ainsi seulement 5 jeunes ont des pistes professionnelles et 2 veulent reprendre une formation.

Ces 24 jeunes sont suivis sur le site de Besançon par le CIBC et la FRate. Le suivi sur le Nord Franche-Comté n'est plus d'actualité pour cette promotion car les effectifs étaient insuffisants (3 jeunes).

Ainsi, la constitution d'un groupe témoin est impossible étant donné la faiblesse des effectifs. L'évaluation quantitative est non pertinente, pour les mêmes raisons. Cette promotion représente un investissement financier important.

## 2.2 Promotion IUFM

Dans ce nouveau cadre, le projet "Le Temps des Talents" est proposé aux étudiants de master 2 MEEF non admissibles au Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles. Il vient en appui, dans des créneaux horaires définis par l'IUFM, pour les aider à construire des projets professionnels alternatifs à l'enseignement et découvrir les secteurs et les postes en relation avec leur niveau d'études. Il permet aux jeunes diplômés de s'ouvrir au monde du travail et de l'emploi hors enseignement. Les objectifs sont donc différents de la promotion classique, ici le dispositif a pour but de SENSIBILISER ET FAIRE DECOUVRIRE LE MONDE DU TRAVAIL et de SENSIBILISER ET RECHERCHER UN PROJET PROFESSIONNEL ALTERNATIF

Cette adaptation a été motivée par deux points :

- Tout d'abord l'expérimentateur a constaté, lors de l'enquête préliminaire susmentionnée, un manque de disponibilité des jeunes inscrits à l'IUFM en master 2 MEEF, dû aux nouvelles exigences de ce diplôme.
- D'autre part, le nombre de places ouvertes au concours s'est réduit et par conséquent les débouchés dans l'enseignement. L'IUFM a sollicité l'expérimentateur pour mettre en place des mesures palliatives.

Par souci d'équité, cette promotion couvre les quatre sites IUFM de la région : Besançon, Belfort, Lons-le-Saunier et Vesoul. Les effectifs sont respectivement de 32, 22, 15 et 14 étudiants. Sur ce point, grâce à notre rôle d'observateur aux réunions de travail et aux comités de coordination, nous pouvons dire que la responsable du projet et son assistante ont été très réactives sur cette promotion en sollicitant très rapidement les partenaires. Il est à noter que ceux-ci ont été très compréhensifs face à cette situation toute nouvelle qui changeait l'organisation des trames qu'ils avaient construites précédemment. Ils se sont donc de nouveau tous réunis (partenaires des 4 sites) pour modifier le protocole afin de créer une trame - quasi - identique entre les sites.

Pour cette promotion, nous ne pouvons pas créer de groupe témoin au sens scientifique du terme. En effet, l'IUFM a présenté le Temps des Talents en tant que complément hors cursus à un certain nombre de ces étudiants (une centaine). Ce nombre ne permet pas la constitution d'un groupe cible et d'un groupe témoin dans une perspective d'évaluation quantitative. Nous avons émis l'hypothèse, avec l'expérimentateur, d'une population de référence que pourrait constituer les étudiants inscrits en master disciplinaire préparant le CAPES. En effet, comme mentionné plus haut, c'est sur cette population que l'extension est envisagée en 2011/2012. Cependant, à l'heure actuelle, cette possibilité a été écartée puisqu'elle ne constitue pas réellement un groupe témoin.

Cette promotion vient de finir la première phase du dispositif qui a duré deux semaines (du 6 au 17 Décembre 2010). En amont de cette phase ont eu lieu les journées métiers (24 novembre à Belfort et 2 décembre à Besançon). Lors de ces journées, la matinée était consacrée à des intervenants qui ont eu des parcours atypiques et qui racontaient "comment ils en étaient arrivés là". Les intervenants ont eu de bons échanges avec le public et ont surtout répondu aux attentes des jeunes.

Le Céreq a également participé aux ateliers collectifs afin de mieux comprendre les représentations de ce public très spécifique. Ces ateliers ont permis de voir la manière dont les jeunes participent, échangent entre eux et avec la personne animant l'atelier.

A l'heure actuelle, nous avons peu de recul puisque l'enquête ne nous est pas encore accessible (les données sont en cours d'anonymisation). De plus, les rapports intitulés "portefeuille de compétences" que les étudiants ont rendu à la fin de l'année vont nous être transmis fin janvier. Nous pouvons cependant dire que cette promotion est très prometteuse puisque les professionnels partenaires sont ravis, les jeunes sont sérieux et ont bien compris que l'expérimentation est toute à leur avantage.

De plus, l'Université s'investit pour que cette promotion IUFM s'étende aux masters disciplinaires dès 2011/2012 afin de réfléchir à l'intégration du dispositif dans les maquettes pédagogiques en 2012/2013 et de pérenniser ainsi cette expérimentation.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Frédéric Wacheux, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n° 120, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : Le 4 février 2011

Signature :

*Le Directeur du Céreq*  
  
*Frédéric WACHEUX*